

Mission régionale d'autorité environnementale **Région Hauts-de-France**

Relevé de décisions de la séance du 16 avril 2019

Présidente de la séance : Patricia CORREZE-LENEE

Autres membres présents :

- Etienne LEFEBVRE
- Denise LECOCQ

Plans programmes : décisions prises dans le cadre du cas par cas

Liste des dossiers soumis à évaluation environnementale après délibération de la MRAe

> Elaboration du PLU de Pont-à-Vendin (62)

Liste des dossiers non soumis à évaluation environnementale après délibération de la MRAe

- Modification du PLU de Condé-sur-Suippe (02), suite à un recours gracieux
- ➤ Elaboration du zonage d'assainissement des eaux pluviales de Bouillancy (60)
- Modification du PLU de Libercourt (62)
- Révision du PLU de Fruges (62)

Plans programmes : avis sur les dossiers soumis à évaluation environnementale

Néant

Projets : avis sur les dossiers soumis à évaluation environnementale

Néant

Autres dossiers soumis à délibération

Plans-programmes : Décision d'avis tacite

- Dans l'état des informations fournies dans la grille d'analyse renseignée par la DREAL, après en avoir délibéré, la MRAe a jugé qu'il n'était pas nécessaire de formuler un avis pour la modification du PLUi de l'Hesdinois (62), soumise à évaluation environnementale.
- Dans l'état des informations fournies dans la grille d'analyse renseignée par la DREAL, après en avoir délibéré, la MRAe a jugé qu'il n'était pas nécessaire de formuler un avis pour la modification du PLU de Tergnier (02), soumise à évaluation environnementale.

Projets: Décisions d'avis tacite

Néant

Désignation de coordonnateurs de la MRAe pour des dossiers non soumis à délibération collégiale

Néant

Accusé de réception en préfecture 062-200044030-20190709-2019-077-DE Date de télétransmission : 15/07/2019 Date de réception préfecture : 15/07/2019

Autres dossiers

Néant

La Présidente de la MRAe,

Patricia CORREZE-LENEE